

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18540 - 72ÈME ANNÉE

Déclaration du Parti communiste réunionnais

La loi dite d'égalité réelle ne répond pas aux grands défis que La Réunion aura à relever



Le PCR était représenté hier par Yvan Dejean, Ary Yée Chong Tchi Kan, Maurice Gironcel et Philippe Ary Yée Chong Tchi Kan.

Au lendemain du vote en première lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'égalité réelle, le PCR constate que si le texte contient des mesures qui peuvent faire l'objet d'une large approbation, le résultat n'est pas à la hauteur de l'ambition affichée. En effet, le texte s'inscrit dans la même politique que celle qui a été menée depuis 70 ans. Il ne propose rien sur la réduction des inégalités à l'intérieur de La Réunion. Il ne tient pas compte des évolutions que connaîtra notre île dans les 20 prochaines années. Il ne donne pas les moyens à La Réunion d'adapter la législation à cette évolution. Pour le PCR, le texte ne répond pas aux grands défis que La Réunion et les autres territoires ultra-marins auront à relever à l'avenir.

Après l'adoption de la loi dite "égalité Réelle"

Déclaration du Parti Communiste Réunionnais

Voici le texte de la déclaration présentée hier à la presse par le PCR, au lendemain de l'adoption en première lecture du projet de loi sur l'égalité réelle.

« L'Assemblée Nationale vient de voter la "loi de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique".

Cette loi a été voulue par le Président de la République pour répondre à une situation jugée unanimement préoccupante dans les territoires ultra-marins. L'existence même de cette loi montre que l'égalité, pourtant inscrite dans la loi du 19 mars 1946, n'a pas été réalisée et ce, 70 ans après le vote de cette loi.

Constater que la loi de 1946 n'a pas atteint ses objectifs nécessite d'étudier les raisons pour lesquelles ceux-ci n'ont pas été atteints. Or, la présente loi n'analyse pas ces raisons et ne fait pas le bilan des 70 ans passés. Offre-t-elle néanmoins toutes les garanties pour que, cette fois, l'égalité devienne réelle, dans les 20 années à venir, comme l'annonce la loi ?

Le projet de loi, qui comportait 15 articles, a été voté à 54 articles, intégrant plus d'une centaine d'amendements de quasiment tous les groupes parlementaires. Le texte va passer au Sénat. Quelle que soit la décision du Sénat, c'est l'Assemblée Nationale qui aura le dernier mot et votera un texte sensiblement semblable à celui-là.

Sur le plan social devront donc s'appliquer des mesures qui auraient dû l'être au cours des 70 ans passés ; notamment le complément familial et les allocations vieillesse des personnes au foyer, ainsi que les allocations familiales pour les travailleurs indépendants sans restriction. Sur le plan économique, une aide au fret sera accordée pour les intrants. La LODEOM sera prorogée. Et en matière de logement social, le taux du crédit d'impôts passera de 20 % à 40 % pour aider à la rénovation du parc de logement locatif social. Enfin, la construction de 150 000 logements est programmée en 10 ans pour tout l'outre-mer. Rappelons que les besoins en logements sociaux rien que pour La Réunion est de 10 000 par an.

Ces mesures ne peuvent avoir que l'assentiment de tout le monde.

La loi prévoit que pour atteindre l'égalité réelle, des plans de convergence doivent être élaborés entre l'État et les collectivités ultra marines. Pour ce faire, ces collectivités pourront utiliser notamment les lois d'habilitation. Or ces lois d'habilitation sont interdites pour La Réunion en vertu de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution. Que penser alors de l'objectif d'égalité annoncé par la loi ?

Mais, comme le proclame la loi, est-ce qu'on attein-

dra pour autant l'égalité Réelle outre-mer avec la France dans 20 ans ?

L'égalité Réelle avec la France implique notamment qu'on ait le même taux de chômage qu'en France. Ce qui suppose qu'on crée, à La Réunion, 14 000 emplois chaque année, alors qu'actuellement on en crée à peine 3 000.

L'égalité Réelle signifie également que les prix des marchandises et des services soient les mêmes à La Réunion et en France. En 20 ans, l'État comblera-t-il la différence ?

L'égalité Réelle suppose aussi qu'on ait aboli les inégalités à l'intérieur de La Réunion, qui est, selon l'INSEE, le département où les inégalités sont les plus grandes. La loi votée par les députés le 11 octobre ne prévoit aucune mesure pour atteindre cet objectif.

Dans 20 ans, au terme de l'aboutissement de la loi, quelle sera la situation de La Réunion tant sur le plan démographique (150 000 habitants de plus) que sur celui des effets du changement climatique ? Dans 20 ans, la situation géo-économique de La Réunion, comme celle de chaque pays ultra-marin, sera totalement bouleversée du fait de la mondialisation, de la démographie, du climat et de l'innovation numérique.

La Réunion ne peut pas être extraite de son environnement géographique. Or, le projet de loi ne prépare pas notre pays à jouer tout son rôle dans son environnement pour un co-développement régional.

En fait, cette loi s'inscrit dans la même politique menée à La Réunion depuis 70 ans. N'ayant pas tiré les leçons des 70 ans, elle n'apportera pas ce qu'elle affirme vouloir faire : l'égalité Réelle dans 20 ans.

De plus, en ignorant les grands mouvements qui vont marquer l'évolution de la planète pour l'avenir, elle n'inscrit pas La Réunion dans un projet de développement durable et solidaire.

Si personne ne peut être contre un certain nombre de nos droits sur le plan social, qui ne sont que des rattrapages de mesures qui n'ont pas été appliquées depuis 70 ans, on ne peut pas ne pas souligner le fait qu'elle ne répond pas aux grands défis que La Réunion et les autres territoires ultra-marins auront à relever à l'avenir.

Le Secrétariat du Parti Communiste Réunionnais

Édito

«Coup de tonnerre dans le monde du vin»

«**Témoignages**» ne pouvait pas priver ses lecteurs assidus de cet instant politique. Le titre de notre billet est extrait du communiqué publié à la fin du championnat du monde de dégustation de vins à l'aveugle, samedi dernier, dans le sud de la France. Et, le vainqueur estl'équipe chinoise !

Il y avait 21 équipes en compétition. Il fallait trouver l'identité de 12 vins, six rouges et six blancs, selon des critères très précis sur le pays d'origine, le cépage, le producteur, le millésime... Sur le podium d'arrivée se trouvaient les Chinois, les Américains et les Français. Non seulement, la Chine a pris la première place mais la France n'est classée que 3e.

Ce qui a surpris les organisateurs, c'est la modestie des vainqueurs qui expliquaient leur réussite pour moitié sur la connaissance et l'autre moitié à la chance. C'est à dire qu'on ne gagne pas à tous les coups. Mais, sans une solide connaissance, il est impossible de concourir à ce niveau. Puis, si le recrutement et la sélection sont transparents, l'équipe retenue est composée vraiment des meilleurs. On mesure quand même le niveau de connaissance acquise par les Chinois en si peu de temps. D'ailleurs,

l'équipe était composée de jeunes.

Cet évènement surprenant et pas anodin pour les initiés illustre parfaitement le rôle de la démographie et de la connaissance comme mouvements historiques qui déstabilisent l'ordonnement du monde. A critères équivalents, la sélection rigoureuse dans un pays de 1300 millions d'habitants et dans 65 millions donnera des résultats différents. Sur le long terme, l'avance technologique et technique de la France ne résistera pas à la puissante curiosité chinoise. Il en sera de même dans d'autres disciplines. Pour peu que les responsables politiques accordent à ces disciplines des orientations stratégiques, alors ils changent le monde.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Conférence de presse du PCR

La Réunion doit tirer tous les enseignements de Matthew

Le PCR a appelé à tirer les enseignements de la catastrophe subie par Haïti à cause du passage du cyclone Matthew.

Le premier sujet abordé hier lors de la conférence de presse était les conséquences d'un phénomène météorologique. Maurice Gironcel est revenu sur le cyclone qui a ravagé Haïti. Plus de 1000 personnes décédées, 350.000 sans abri, cela ne peut laisser personne indifférent. Les États-Unis ont déplacé 2 millions de personnes et ont compté 17 victimes. Cuba a été

touchée et a procédé à l'évacuation d'urgence d'un million de personnes, et pour le moment aucune victime n'est à dénombrer. « La presse internationale note qu'à Cuba, le système de prévention parmi les plus performants du monde », a remarqué Maurice Gironcel. « Haïti doit nous faire réfléchir à La Réunion. Il faut en tirer toutes les leçons, car l'impact des changements

climatiques nous concerne », dit en substance le co-secrétaire général du PCR. Le PCR déplore qu'à La Réunion, ce problème des changements climatiques ne soit pas pris en compte alors que le parti en parle depuis 20 ans, avec en particulier le travail du sénateur Paul Vergès, président de l'ONERC.

Pourquoi la filière canne-sucre n'est pas soutenue comme Alstom ?

Le second point de la conférence de presse du PCR hier portait sur la différence de traitement entre la filière canne-sucre et l'usine Alstom de Belfort, toutes deux menacées de disparaître.

Le PCR note l'inscription au budget de 28 millions d'euros pour soutenir la filière canne-sucre. Mais cette aide est conditionnée à l'accord de l'Europe, a rappelé Maurice Gironcel. « Or pour tenter de sauver le site d'Alstom à Belfort, le gouvernement débloque 600 millions d'euros pour acheter 15 TGV sans demander l'accord de l'Europe. De plus, ces trains ne rouleront pas

sur des lignes à grande vitesse », poursuit-il. Et de rappeler qu'une telle commande a lieu en Europe, là où s'appliquent des règles dans l'esprit de la concurrence libre et non faussée. Mais pour sauver l'usine Alstom de Belfort, le gouvernement est passé au-dessus de cette règle. Le PCR s'interroge sur la différence de traitement avec la filière canne-

sucre. Car pour cette dernière, le gouvernement attend que l'Europe donne son accord afin que les fonds inscrits dans le Budget 2017 soient débloqués. Or les quotas sucriers seront supprimés l'année prochaine, le sucre réunionnais ne sera plus protégé de la concurrence mondiale. Le gouvernement ne doit donc pas tarder à agir.

Emploi des jeunes : « la maison brûle et on regarde ailleurs »

Le PCR ne veut pas passer sous silence le problème de l'emploi des jeunes. Maurice Gironcel rappelle qu'il a participé à la dernière Commission sur la transparence des emplois aidés, aux côtés de deux députés, Monique Orphé et Jean-Jacques Vlody. Lors de la réunion de cette instance, les services de l'État ont révélé que près de 1500 emplois d'avenir arrivent en fin de contrat cette année. Or, le PCR constate qu'il n'y a pas de solution pour ces jeunes qui arrivent dans cette situation. « Or, ils ont travaillé trois ans, ils se

sont formés et rendent un service utile à la population », déclare Maurice Gironcel, « il revient à l'État, qui finance ces emplois d'avenir, de trouver une solution pérenne pour ces jeunes ». Car les initiatives proposées sont loin de répondre aux attentes. Elles se limitent à l'engagement que les jeunes concernés puissent être reçus par Pôle emploi, et par la possibilité de signer un nouveau contrat précaire, le CIE Starter. Lors de cette même commission, les services de l'État ont annoncé que sur 37.000 jeunes sans diplôme, seulement 7.000 ont un emploi, pour

la plupart un contrat aidé. Cela signifie que 30.000 autres n'ont aucune solution. Parmi ces derniers, la moitié est totalement sortie des écrans radars. Les services de l'État ne sait pas ce qu'il advient d'eux. Maurice Gironcel rappelle que l'emploi des jeunes est une question essentielle. Les chiffres cités lors de la dernière Commission sur la transparence des emplois aidés montrent une situation qui va s'aggraver. Des milliers de jeunes sont donc abandonnés, ce qui fait dire au PCR que « la maison brûle et on regarde ailleurs ».

Ueda Akinari, d'huile et de papier

L'huile et le <u>papier</u>	
L'huile Pour la lampe = La lune	Le papier Pour le théâtre d'ombre = La pluie
Les Contes de <u>pluie</u> et de <u>lune</u>	

Le 3e jour de la 3e lune occupe dans les fêtes calendaires japonaises une place de choix : celle de la traditionnelle fête des poupées. On rapporte que les poupées reçoivent des enfants des confessions terribles auxquelles les adultes n'ont pas accès. Mais comme celles-ci ne peuvent répéter ces confidences, elles les prennent sur elles de sorte que les enfants s'en trouvent déchargées.

Au bout d'un certain temps, lourdes de trop de secrets, risquant en retour de les répandre de manière toxique, il convient de les brûler, de les réduire en cendres.

La 5e veille nocturne, celle qui précède l'aube, est la plus terrible de toutes.

Un rite ancien japonais consiste une fois la mort constatée à rappeler l'âme qui glisse afin qu'elle réintègre le corps de ceux qui l'aimaient. C'est le rite du rappel de l'âme destiné à perpétuer le souvenir des êtres aimés. Car la vraie mort n'est-ce pas être oublié de tous, être rayé de la carte mémorielle des vivants ? Abandonné par une mère courtisane, Ueda Akinari fut recueilli par un marchand d'huile et de papier, ces deux marchandises qui devinrent précisément les constantes structurelles de son œuvre : l'huile pour l'éclairage, le papier pour le support du théâtre d'ombre sur lequel se déploient ces récits. Il convient de lire « Les Contes de pluie et de lune » à la lueur du théâtre d'ombre, le kamishibai : la lune éclairant, la pluie comme le papier tendu, floutant pour que les ombres s'y silhouettent et s'y propagent. Le décor comme la pluie étant en avant, et les personnages derrière, toujours. L'auteur, en se servant de l'ombre du kamishibai, n'a cessé d'appeler en la blancheur du papier l'ombre de sa mère enfuie.

Car dans cette quête continue, se pose la question du moment : vous avez remarqué combien le temps se cueille mieux la nuit ? Qu'une fois plongé dans le noir, il s'offre en des proportions différentes, à la fois plus vastes et plus étales ? La nuit est essentiellement le moment par lequel les trois parts du temps, pré-

sent, passé et futur, se rencontrent pleinement et fusionnent avec une plus grande harmonie.

Remarquez aussi comme le papier de Chine est aussi épais que la frontière qui sépare les deux mondes, celui des vivants et celui des morts, et de la façon dont il s'incarne dans le pan de tissu qui sort du cercueil et qui épouvante l'assemblée.

Pour résumer ce qui fait le kamishi-



La Maison dans les roseaux (Contes extraits du recueil Contes de pluie et de lune) d'Ueda Akinari, en Folio.

bai, le théâtre d'ombre japonais, il convient de dire que c'est toujours un homme, et son ombre : l'ombre qui lui est attachée représente ses propres désirs. La lune, portée par six serviteurs à grands chapeaux noirs, éclaire cette ombre butinée par d'autres ombres, celles de multiples papillons noirs qui s'égaient. Alors, celui qui n'est souvent qu'un guerrier, un samouraï abandonné par la guerre, dégaine son sabre pour pourfendre cette ombre. Plongé dans l'obscurité qui reste figée, le sabre qu'il en retire, revient tout ensanglanté. Alors quelque part dans le monde, un enfant ou une femme s'affaisse, tombe raide mort sur le sol. Dans la coulisse, au loin, le spectateur perçoit un cri. Le Guerrier laisse tomber son arme,

épouvanté, et s'enfuit dans les voiles noirs du décor, où l'on ne voit apparaître qu'une silhouette obscure, ici et là, parce qu'à son tour il s'est fait fantôme.

La Reine de la Nuit se met alors à rire et dans ce rire il y a le bruissement que fait le vent dans la bamboueraie.

Ueda Akinari porte une lumière tendre sur ces ténèbres, il nous montre qu'elles sont constituées d'ombres plurielles, qu'une première ombre se met à mimer une autre ombre, et qu'une troisième mime la deuxième et ainsi de suite à l'infini. Il nous dit que c'est cela précisément la mort.

À part moi, je connais une autre de ces ténèbres, car je l'ai vue. Un ami me disait d'elle qu'elle était « une folie enrobée de sucre » : la justice française, à la fois pluie et ombre...

Parmi les « chang » permanents de la morale confucéenne, s'alignent les 5 vertus cardinales de la bonté, la justice, la bienséance, la sagesse et la sincérité. Au Ciel de Confucius, la justice est sur le même plan que la sincérité. Là, la Justice ne s'assoit pas au banquet du Mensonge comme ici.

Enfin, ce que nous apprend la confrontation des contes, de « Carpe fut... » de Li Fuyan extrait d'un recueil publié vers le milieu du IXe siècle, et de « Carpes telles qu'en songe », son adaptation japonaise postérieure de neuf siècles, c'est que le monde réel, que la matérialité, fût-elle extrêmement découpée, n'est qu'un prétexte, parce qu'illusion. Et rien de plus illusoire que la justice française qui ne représente sur le théâtre du monde que l'écume de l'écume, qui sait fomenter d'authentiques drames qu'elle construit elle-même, à partir d'éléments existants de la vie des gens pour en faire des fantômes qu'elle dessine sur le papier de ses ordonnances et de ses rendus.

Alors, un ancien conte chinois (qui a pour titre « Fantôme à vendre ») fourni un remède pour vaincre tous ces fantômes : si vous en rencontrez un, faites-vous passer pour l'un des leurs, seule façon, dit-il, de se guérir du réel et de berner l'irréel.

Jean-Baptiste Kiya

À Fatiha Nomeimporta, en remerciements.

Ot é

Rant dan la rézistans, sé rant dan la dans !

Moin la fini anparl azot inn an parmi mon bann dalon. Mi sava pa site son nom, mé sak i koné in pé lo milyé l'inivèrsité mi pans i koné ali. Li la gingn l'okazyon dann lo pasé dir amoin dé shoz pou moin lé inportan. Par ébzanp li la di amoin, isi ba dsi la tèr, shakinn nan son talan, osinonsa son bann talan. Sa i rapèl pa zot bann noir d'talan ? Bann moun, dann tan l'ésklavaz, l'avé in bon métyé dan la min konm tayèr, maréshal féran, bardotyé épi d'ot ankor.

Zordi, isi La Rényon, nana in kantité d'moun nana z'ot talan. Lé bien vré ! Mèm si l'administrasyon i rokoné pa sa ! Mèm si la vi la mète azot dann shomaj ! Mèm si zot lé andikapé. Andikapé ? Oui biensir andikapé d'la vi, mé andikapé kolonyal osi. Zot lé pa rokoni dann nout sosyété pou z'ot mérite, souvan dé foi, pars z'ot nonbri lé antéré isi... Pli pir ké sa, lo bann moun, mèm sak lo nonbri lé antéré isi é si lo pouvoir kolonyal i rokoné in pti pé z'ot mérit méziré èk lo mète kolonyal, sa i anpèsh pa zot karz z'ot konpatriyot.

Pou kosa mi di sa ? Pars d'isi d'laba mi antann inn lé dann plakar, l'ot lé dann plakar, l'ot ankor épi l'ot galman. L'èr-la, sèl z'afèr mi pé dir azot i fo zot i rant dann la rézistans, pars rant dan la rézistans sé rant dan la dans. Fénoir i pé pa ète lo pli for toultan !

Justin

« Dolo i tyé d'fé, dofé i tyé d'lo ! » - In kozman po la rout

Mi pans zot la pa bézoin mi ésprik azot, konm i di, lo sans prop. In marmaye sinkan, moin lé sir, i pé konprann in n'afèr konmsa-a moins ké li s'anfoutsa. L'èr-la sé son paran k'i doi ésprik ali pars sa lé dan la konésans dé shoz é la konésans dé shoz sa lé inportan - moin téi sar di la pa fé pou lo shien alé oir la pa vré, mé nou va arparl de sa... Bon ! Astèr kèl sans dan la vi ? Moin la lir par-la na poin arien dsi la tèr i travayé dann in sèl sans. Souvan dé foi lo l'éfé alé épi lo l'éfé rotour lé kitans-a-kitans : konm par ébzanp lo réaksyon épi l'aksyon. Ni pé di galman moindroman ou i fé in n'afèr ou i modifyé sak i apèl la roganizasyon dé shoz, mé pa solman ou i shanj aou par ou mèm. Astèr mi arète la : in kozman sé in kozman, pa in diskour. Ni artrouv pli d'van sipétadyé !